

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Arrêté du 15 avril 2015 portant intérim de la septième section du Conseil général de l'environnement et du développement durable

NOR : DEVK1508615A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 15 avril 2015, M. Emmanuel REBILLE-BORGELLA, inspecteur général de l'administration du développement durable, est chargé, en sus de ses fonctions, de l'intérim de la septième section « secrétariat général » du Conseil général de l'environnement et du développement durable.